



Le petit Journal



*La prochaine journée
citoyenne aura pour
thème :*

Les bancs de l'Eglise

**Une permanence avec vos élus en
Mairie**

Afin de permettre un échange, ou de nous soumettre vos questions, vos projets, nous vous proposons une permanence avec vos élus.

La prochaine permanence se tiendra en mairie courant Octobre 2016, la date vous sera communiquée ultérieurement. Le maire et les élus se tiennent à votre disposition pour tout rendez-vous.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Date des Conseils Municipaux

A 20H00 dans la salle du Conseil

16/06/2016	20/10/2016
21/07/2016	17/11/2016
15/09/2016	15/12/2016

Le petit Journal

Périodicité : 2 fois dans l'année.

Comité de Rédaction : S. PRESSE, les associations, l'école, la garderie, les volontaires (vos articles et vos idées sont les bienvenues).

Mise en page : Stéphanie PRESSE

Le mot du Maire

Comme vous pourrez le lire dans ce numéro nous continuons l'amélioration de notre village par la poursuite des petits travaux, le maintien de la propreté et la réflexion sur l'avenir, l'avenir du village, et surtout l'avenir de l'école.

La sécurité de tous reste une préoccupation, qu'il s'agisse d'appliquer le plan Vigipirate, de rétablir un peu d'ordre autour de l'école aux heures de pointe ou de lutter contre la grande délinquance qui trouve dans nos chemins un peu de tranquillité pour leurs actes.

Comme annoncé, les différents travaux réalisés n'ont pas entamé nos finances puisque nous terminons l'année 2015 avec un excédent de clôture de 81 000€ ; le budget 2016 prévoit le maintien des investissements sans augmenter nos impôts locaux.

*Enfin comme vous le savez
Chennevières fait maintenant partie
d'une grande Communauté
d'agglomération de 348 000 habitants,
42 communes, dénommée Communauté
d'Agglomération Roissy Pays de France,
nous ferons en sorte que notre voix soit
toujours entendue.*

Eric PLASMANS

Quelques travaux dans notre église



Dans les ouvertures menant aux combles de l'église, des grillages ont été posés au moyen d'une grande nacelle pour empêcher les pigeons de s'y multiplier tel un véritable élevage avec toutes les nuisances que vous avez pu constater.



Enfin les travaux de la maison dite Barreau s'achèvent

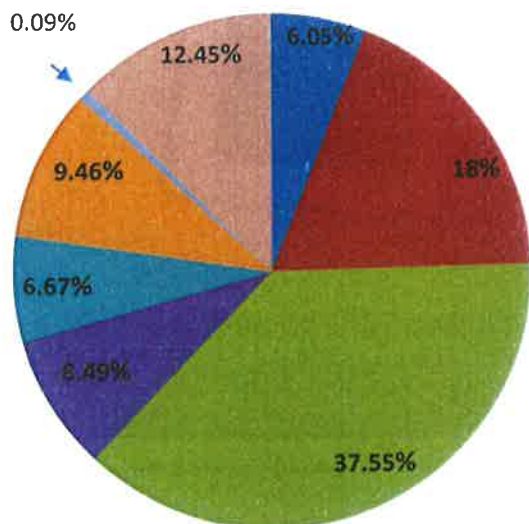
Les travaux de la maison Barreau s'achèvent dans le respect du permis de démolir et de l'architecture d'origine de cette ancienne maison du village. Ce fut un peu long mais la recherche de financement, le permis, l'appel d'offre et enfin la réalisation sont des étapes incontournables d'une histoire qui a commencé avec l'acquisition en 2007 avec comme objectif de réduire la maison pour créer un trottoir. C'est désormais chose faite dans quelques semaines ; dernière étape du projet réalisation du trottoir par le conseil général. Parallèlement nous installerons rue d'Epiais, un radar pédagogique pour sensibiliser les automobilistes au respect de la limitation de la vitesse à 30 Km/h.



BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT

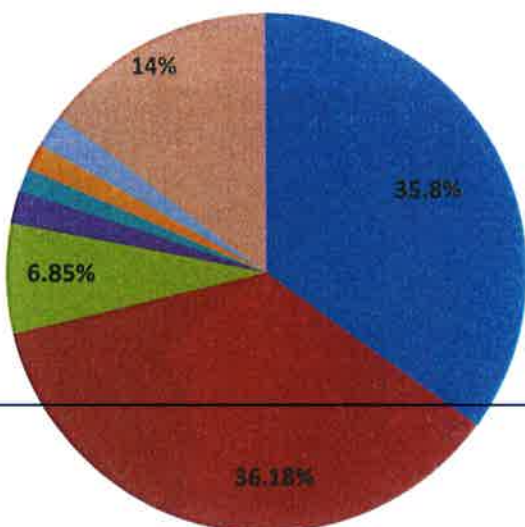


RECETTES



- Redevances Usagers : 39650€
- Impôts locaux : 121530€
- Attribution CCRPF : 246000€
- Autres Taxes : 55643€
- Dotation Etat : 43704€
- Revenus Immeubles : 62000€
- Produits exceptionnels : 4500€
- Résultat reporté : 81588€
- Produits divers : 600€

DEPENSES



- Charges à caractère Générales : 229818€
- Charges Personnel : 237050€
- Autres charges : 44900€
- Fonds de solidarité : 13500€
- Intérêts : 9669€
- Charges exceptionnelles : 10600€
- Imprévus : 13802€
- Virement à section investissement : 95876€

Pour cette année le conseil municipal a décidé :

1. La rénovation intérieure de la salle polyvalente (peinture, petit équipement...)
2. De procéder à un diagnostic de l'état du gros œuvre de l'église par un architecte du patrimoine ainsi que de changer progressivement l'éclairage intérieur.
3. Finir la rénovation du logement de l'école par la peinture de la cage d'escalier.
4. Sous réserve des subventions que nous pourrions obtenir, l'enfouissement des lignes dans la descente de la rue de Louvres et le changement des appareils d'éclairage public. Ce dernier projet représente un budget très important et est conditionné à l'obtention d'une subvention de 80% dans le cadre d'une candidature portée par la CARPF auprès de la COP21.
5. enfin les velux du 14 rue d'Epiais ont été changés et le trottoir au niveau du 6 rue d'Epiais enfin réalisé.

Toutes ces réalisations se feront sans changer la part communales des impôts locaux.

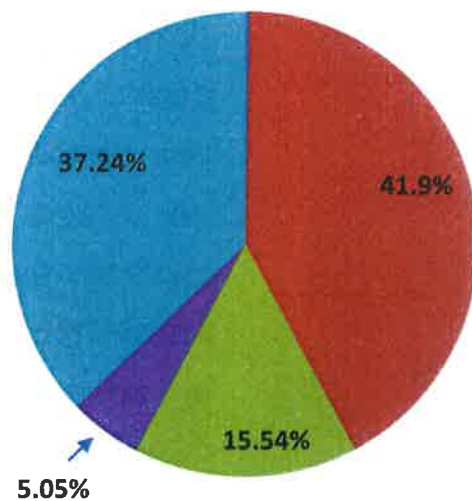
En revanche la part décidée par le département sur le foncier bâti sera augmentée. Du côté de la communauté d'agglomération il faut noter une augmentation de la taxe d'ordures ménagères qui sera compensée par une baisse de la taxe d'habitation.

Ainsi sans augmenter nos impôts communaux nous poursuivons l'amélioration de nos équipements et de nos bâtiments.

BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT

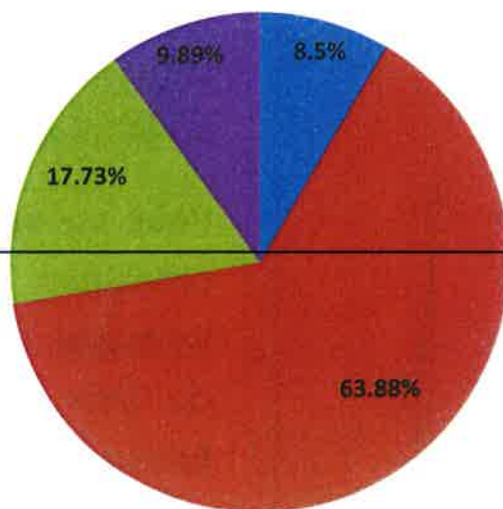
Comme l'année précédente, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de virer 95.876€ à la section d'investissement pour financer nos projets.

RECETTES



- Cautions reçus : 7000 €
- Subventions : 107860 €
- Emprunt : 40000€
- Remboursement TVA, TLE et excédent : 13000€
- Virement Section Fonctionnement : 95876€

DEPENSES



- Etudes Urbanisme : 21880€
- Immobilisations : 164459€
- Remboursement d'emprunt : 45637€
- Reste à réaliser : 25460€



Nous rappelons que l'école de Chennevières est aussi ouverte aux enfants des villages voisins, c'est déjà le cas d'enfants de Mauregard et Epiais ; cela nous permet de compléter les effectifs.

La municipalité favorise les scolarisations dans le cadre des règles qui régissent les rapports entre les municipalités. Parlez-en autour de vous.



Après les tragiques événements de l'année dernière, la gendarmerie souhaite renforcer la sécurité autour des dépôts de carburant de l'aéroport en installant un certain nombre de caméras aux alentours. Pour Chennevières deux caméras de vidéosurveillance devraient être installées l'une au nord l'autre au sud sur la RD 165.

Pour la sécurité des enfants, nous avons formulé en début d'année quelques règles simples et de bon sens pour le stationnement aux abords de l'école. Il ne s'agit pas là de contraintes mais de permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir déposer les enfants en voiture et en particulier aux parents des enfants des villages voisins.

Ainsi nous rappelons que devant la mairie il ne peut pas s'agir de stationnement mais d'un arrêt minute.

Pour un arrêt plus long, privilégier la rue Emile Boisseau, voire le parking du Perruchet. Avec les beaux jours la meilleure solution est encore de venir à pied.

Le centre de loisirs

Le décor de Noël installé sur la place de l'église a égayé notre village pour les fêtes. Il a été réalisé par les enfants qui participent au centre de Loisirs, aux TAPS (Temps d'activités périscolaires) et pendant la pause méridienne.



La scie à bois

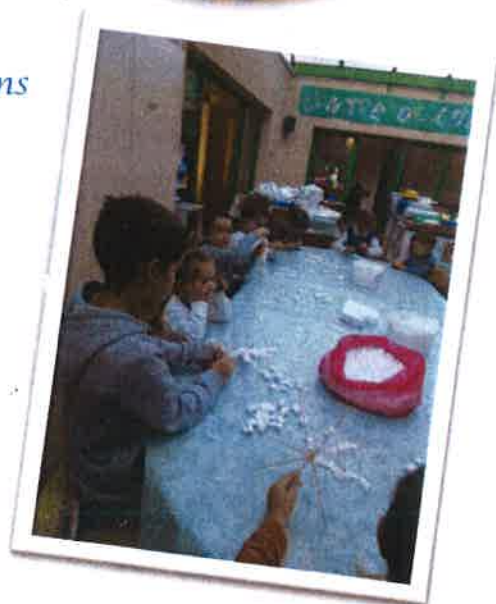


Le pompon du traîneau

12 pelotes de laine



L'atelier flocons



Les sucres d'orge



Les enfants ont choisi les personnages, puis ils les ont agrandis au rétroprojecteur, tracés sur du carton, du polystyrène et du bois. Ils ont ensuite utilisé la scie thermique et la scie à bois pour le découpage.

Le centre de loisirs (suite)

L'atelier peinture

Les personnages



Le traîneau



L'igloo



Les montagnes

L'igloo

Les montagnes



Le centre de loisirs (suite)

Les cadeaux



La satisfaction du travail accompli



Le centre de loisirs (suite)

Brouillard matinal



MERCI à la municipalité, aux parents et aux bénévoles qui nous ont aidés à concrétiser notre projet.

Les enfants et les animatrices

Le centre de loisirs (suite)

Après Noël, les enfants ont égayé notre village pour Pâques.



Les uns tracent, les autres découpent...



La mise en peinture



Le centre de loisirs (suite)



Le résultat final



Bravo les enfants, Merci les installateurs ...





Bonjour à toutes et à tous,

Voici le point sur les manifestations réalisées par l'association « La canabrienne » depuis septembre 2015 et celles à venir :

- le 26 septembre 2015 nous avons proposé un repas (couscous) suivi d'une soirée dansante.
- Le 1^{er} Novembre 2015 nous nous sommes rendus pour un diner spectacle au cabaret « le petit Baltard » où à l'issue du repas nous avons prolongé dans une ambiance « music hall ». Spectacle interprété par des artistes amateurs qui mettent en scène une représentation très humoristique avec une participation improvisée sur scène de certains canabriens qui s'en souviendront longtemps.
- Le 14 Novembre 2015 s'est tenue l'Assemblée générale de l'association suivie du traditionnel repas « fait maison ».
- Le 31 Décembre 2015 nous avons organisé le réveillon de la Saint Sylvestre.
- Le 7 février 2016 un loto était organisé, à la salle polyvalente, avec comme lot principal une caméra « gopro » qui attirait un public venu nombreux. L'association a offert les crêpes aux participants. Merci aux « crêpières » bénévoles.
- Le 20 mars 2016 : sortie en car au théâtre de l'Atelier à Paris pour assister au spectacle « Dino fait son crooner et shirley fait sa craneuse ». Evidemment les éclats de rire étaient au rendez-vous. A la fin du spectacle une surprise nous attendait : nous avons dégusté une assiette de pâtes avec de la sauce tomate préparé par Dino durant la représentation. Originale.
- Le 29 Avril 2016 : repas dans un restaurant où nous avons fait connaissance avec la cuisine brésilienne et quelques danseuses également brésiliennes qui ont mis l'ambiance sur la piste de danse passant ensuite le relais à un DJ pour le reste de la soirée.

Amicalement,
Elisabeth MONDET



Prenez note :

25 Juin 2016 aura lieu le barbecue suivi d'une soirée dansante ;

24 Septembre nous organisons un repas (paëlla) suivi d'un karaoké.

CALENDRIER DE L'AJC DES LA RENTREE 2016/2017

L'AJC vous attend dès la rentrée de septembre c'est reparti pour le sport : à la salle polyvalente

Les mardis de 19h30 à 21h : gymnastique (steppe, abdos fessier, relaxation)
Vous aurez la possibilité de faire un cours d'essai un mardi à une date qui vous conviendra à partir du 13 septembre 2016

Les jeudis de 19h45 à 20h45 : Zumba
Un cours d'essai vous est également offert à partir du 8 septembre 2016

Nous vous attendons nombreux essayer c'est adopter

Septembre : Sortie prévu au parc zoologique à Brugelette « Pairie Daiza »

Octobre : Halloween

Novembre : repas à thème (soirée dansante)

Février : soirée anniversaire (repas offerts aux adhérents soirée dansante/karaoké)

Toutes suggestions sont acceptées merci de nous en faire part

Marie EVRARD
10 bis rue Emile Boisseau
Siège social de l'AJC



FC Chennevières lès Louvres

Cette saison le FC Chennevières a engagé 2 équipes dans 2 championnats différents, une qui joue les mercredis soirs en championnat à 7 et une équipe à 11 qui joue les samedis matin.

Cette année le club de foot fête ses 10 ans, celui-ci a pu s'engager dans sa première compétition officiel en championnat Foot Loisirs en Septembre 2006.

Il est temps pour moi de passer la main, c'est pourquoi lors de la dernière assemblée générale une nouvelle équipe dirigeante a été élue.

J'adresse tout mes remerciements à mon partenaire Noël CONTICELLO qui durant ses 10 ans, m'a soutenu, et surtout aidé à diriger cette équipe.

J'adresse mes remerciements à l'AJC et à sa présidente Marie Evrard ainsi qu'à la municipalité qui nous a toujours soutenu pour que ce club puisse voir le jour.

Je souhaite une bonne continuation sportive et une longue vie à ce club et j'espère que les futurs dirigeants continueront à porter fièrement les couleurs de notre village comme nous les avons portés avec tant de fierté.

Fabrice PRESSE



Membres du bureau pour la saison 2016/2017

Président : Rémy BERARD

Secrétaire : Ziad ACHRAFF

Trésorier : Aurélien PASQUIE

Secrétaire adjoint : Maxime LONDAIZ

Responsable Foot à 11 : Frédéric CHENE

Responsable Foot à 7 : Christophe ROUXEL

Une journée citoyenne

Le mobilier et les boiseries de notre belle église avaient été choisis cette année comme action pour la journée citoyenne.

Ce fut une vraie réussite pour la participation et le résultat obtenu ; après avoir été poncées avec énergie toutes les boiseries ont retrouvées un nouvel éclat. Bravo et merci aux participants.



L'échange pièce de théâtre à Chennevières

Il était une fois 14-18

Le samedi 23 janvier en soirée a été joué une pièce de théâtre « Il était une fois 14-18 » à la salle polyvalente, pièce présentée par l'association L'ECHANGE (metteur en scène Marie-Hélène FERY).

Ce spectacle a présenté une alternance : d'extraits de pièces, de morceaux de vie trouvés dans les mémoires et faisant référence à notre histoire personnelle et surtout racontés par les propres descendants de ces personnages, des chansons de café-concert, des lettres de poilus et des tranches d'histoire.

C'est un spectacle vivant qui sollicite chacun et le rapproche de son histoire personnelle.

A la fin de la représentation la Municipalité a offert le verre de l'amitié à toute la troupe (12 personnes) et aux personnes présentes.

Une autre prestation de l'association L'ECHANGE est prévue cette année, nous espérons vous y voir nombreux.



Propreté



Maintenir la propreté des rues et des chemins n'est pas une tâche aisée. Les incivilités quotidiennes nuisent au bien être de tous qu'il s'agisse des débris dans les rues ou des chemins ruraux servant de décharge à ciel ouvert à des délinquants de l'environnement.

Des sanctions lourdes à leur égard sont prévues avec des contraventions pouvant atteindre 1500€.

La propreté du village est avant tout une question de savoir vivre, c'est aussi l'image que nous renvoyons aux personnes extérieures, alors nous comptons sur le civisme et le sens des responsabilités de chacun pour préserver notre cadre de vie.

LA DUREE DE VIE MOYENNE DES DECHETS DANS LA NATURE



Pour une nature libre de déchet



www.purnat.ca

Biodiversité : La chevêche d'Athéna

Le centre ornithologique d'Ile de France (CORIF) travaille depuis 1990 sur les rapaces nocturnes et plus particulièrement sur la chevêche d'Athéna.

Sédentaire peu commun en Ile de France, c'est un petit rapace nocturne avec des grands yeux jaunes. La chevêche vit dans les espaces ouverts bordés d'arbres et de bâtiment propices à des nidifications.

La chevêche se nourrit surtout de campagnols, de mulots et de musaraignes mais aussi de beaucoup d'insectes comme les sauterelles, les hannetons....

Quasi menacée dans la région, elle bénéficie de plusieurs protections.

C'est dans ce cadre que nous avons été contacté par le CORIF parce que la commune est proche d'un secteur où la chevêche est présente. Le but est d'installer des nichoirs pour tenter de faire venir des chevêches. Ainsi en janvier les enfants du centre de loisirs ont pu assister à la pose de deux nichoirs dans les arbres du pré situé au nord du village. A suivre.....



Nouvelles poubelles, nouvelles consignes



C'est le printemps et le renouveau souffle aussi sur nos poubelles. Le sigidurs fournit de nouveaux bacs (gratuitement) et nous invite à trier plus généreusement. Des gestes simples pour réduire nos déchets et recycler plus et mieux. A vos bacs...

Pratique : ayez le réflexe déchetterie (Louvres), pour y accéder la première fois, il faut une pièce d'identité, un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule. La carte est alors délivrée gratuitement.

L'urbanisme : Garant de notre cadre de vie



Un projet de construction, de modification de votre maison à l'extérieur ou à l'intérieur ? Pensez à mettre toutes les chances de votre côté en déposant un dossier de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux selon l'importance des travaux. Le dossier sera transmis au service instructeur à la communauté d'agglomération de Roissy. Une fois le permis de construire obtenu, il faut poser un panneau d'affichage de l'autorisation devant le futur chantier, transmettre à la mairie une déclaration d'ouverture de chantier dès son démarrage. A la fin du chantier une déclaration d'achèvement et de la conformité des travaux est délivrée.

A noter un permis de construire est valable 3 ans ; les travaux doivent être entrepris dans ce délai sans interruption de plus de 12 mois.



Les règles d'urbanisme ne sont pas des contraintes mais des règles communes à tous permettant les initiatives individuelles dans un cadre architectural commun.



C'est le cadre commun, le plan local d'urbanisme (PLU), que nous sommes en train de réviser avec plusieurs objectifs qui ont été présentés en vidéoprojection lors de la réunion publique du 27 février dernier. Cette remarquable présentation par le cabinet qui nous assiste a rappelé les principaux objectifs de la révision du PLU :

- Définir et maîtriser les secteurs d'extension du village avec comme principal but, le maintien de l'école avec ses trois classes dans les locaux actuels. Il s'agit donc d'assurer un nombre suffisant d'élèves sans avoir à pousser les murs une année et les rétrécir quelques années plus tard.
- Renouveler et clarifier les règles d'urbanisme et surtout les adapter à la législation actuelle.
- Remodeler les espaces du centre du village pour créer une véritable place à l'arrière de l'église, devant l'école et la mairie et au départ de la rue Emile Boisseau, en sécurisant les allers et venues des enfants de l'école ainsi que ceux prenant le bus.

L'urbanisme : Quelques règles générales

Types de travaux	Formalités
Construction supérieure à 5m ² de surface de plancher et qui porte la surface à plus de 170m ²	Permis de construire avec architecte
Construction ou agrandissement de 5 m ² à 40 m ² de surface de plancher	Déclaration préalable
Construction ou agrandissement de plus de 40 m ² de surface de plancher	Permis de construire
Clôture	Déclaration préalable
Nouvelles fenêtres, nouvelle porte etc	Déclaration préalable
Ravalement	Déclaration préalable

EuropaCity

EuropaCity, quels enjeux pour le territoire ?

DES EMPLOIS ACCESSIBLES

Sur les plans économique et social, EuropaCity mobiliserait environ **4 200 personnes par an en phase de construction et 11 800 emplois directs, non délocalisables, en phase d'exploitation.**

EuropaCity projette la mise en place d'un dispositif d'orientation, de formation et de recrutement, « EuropaCity Compétences ». Il permettrait de favoriser, par une offre d'orientation et de formation, l'accès à l'emploi aux habitants de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

DU DYNAMISME ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Le projet EuropaCity viendrait renforcer l'offre existante du nord-est francilien grâce à son **offre d'équipements** (loisirs, culture, commerce, hôtels...). En apportant au territoire des équipements culturels nouveaux, le projet participerait aux enjeux de démocratisation culturelle.

Facteur d'attractivité, il aurait des **impacts positifs en termes de retombées économiques** à l'échelle du territoire du projet, mais également aux échelles régionale et nationale. Selon les études, EuropaCity créerait **2,5 milliards d'euros de valeur ajoutée par an à l'échelle nationale, dont plus de 900 millions d'euros sur son territoire proche.**

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX AMBITIEUX

L'urbanisation de 300 hectares du Triangle de Gonesse est permise par le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) approuvé en 2013. L'établissement public d'aménagement de la Plaine de France a choisi d'aménager un nouveau quartier de 280 hectares dans lequel **EuropaCity occuperait 80 hectares.** Il sera desservi par la ligne 17 du métro Grand Paris Express, le Barreau de Gonesse et le bus à haut niveau de service (BHNS) reliant la gare du RER D Villiers le Bel Arnouville-Gonesse et la gare du RER B Parc des Expositions.

Plus de 50% des visiteurs d'EuropaCity se déplaceraient en transports en commun, ce qui permettrait de limiter l'impact du projet sur le réseau routier. Le projet intégrerait les dernières technologies numériques pour une gestion économe et intelligente du site (énergie, eau, déchets, mobilité, confort). Librement accessible à tous les publics et pourvu de vastes espaces paysagers, EuropaCity contribuerait à **reconnecter des territoires aujourd'hui isolés** par les infrastructures routières et aéroportuaires. La toiture et les espaces paysagers d'EuropaCity pourraient devenir un support privilégié de biodiversité.

DÉBAT PUBLIC EUROPA CITY LE PROJET EN BREF

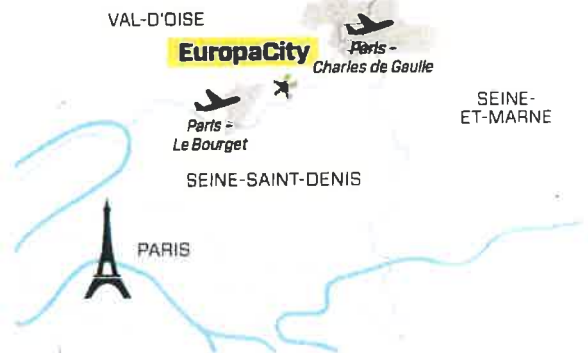


EuropaCity est un projet de nouvelle destination touristique dédiée aux loisirs, à la culture et au commerce. À moins de trente minutes du centre de Paris en transports en commun, ce nouveau quartier piéton, ouvert à tous, s'inscrit dans l'ambition du Grand Paris.

EuropaCity serait à la fois :

- * **Un nouveau quartier**, d'initiative et de financement privés, proposant des espaces de loisirs et de détente, des lieux de culture, de commerce, des restaurants, des hôtels, un parc urbain et des animations festives et événementielles ;
- * **Une destination francilienne et touristique**, librement accessible à tous les publics ;
- * **Un pôle d'attractivité** situé au nord-est de l'Île-de-France, créateur d'emplois et de retombées économiques pour le territoire.
- * **Un projet écoresponsable** visant l'exemplarité du point de vue environnemental (gestion des ressources, mobilité, confort, biodiversité...).

EuropaCity est un projet élaboré en concertation depuis 2010 avec les acteurs du territoire (élus locaux, services de l'État, acteurs économiques, experts français et internationaux et habitants du territoire). Le débat public en 2016 permettra à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.



À proximité immédiate de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle, au cœur de l'opération publique d'aménagement du Triangle de Gonesse, EuropaCity serait directement connecté à la ligne 17 du métro du Grand Paris Express et au Barreau de Gonesse.

L'innovation est au cœur du projet EuropaCity. Il a pour ambition d'accompagner l'évolution de nos modes de vie. Il propose une diversité d'expériences à vivre durant notre temps libre.